

AVANT PROPOS

Le Guide du maire 2020 , réalisé par les services de l' AMF, est un outil dont le premier objectif est de vous informer le plus largement possible et ainsi vous aider dans la prise de décisions.

Se voulant exhaustif, ce guide prend en compte l'actualité législative et réglementaire récente et vous invite, chaque fois que cela peut vous être utile dans l'exercice quotidien de vos responsabilités, à prendre connaissance des notes, guides, brochures, ou sites Internet afin de compléter votre information.

Les informations contenues dans ce guide sont à jour au 6 mars 2020. L'actualité législative et réglementaire est en constante évolution et modifie fréquemment les textes. Afin de vous garantir une information actualisée, le site Internet de l'AMF sera donc un complément indispensable avec des informations privilégiées, réservées aux adhérents. Nous vous invitons à le consulter régulièrement sur www.amf.asso.fr.



ÉDITO

Madame le maire, Monsieur le maire, Chers collègues,

En ce début de mandat nous souhaitons vous féliciter pour votre élection et nous sommes très heureux de vous adresser ce guide du maire 2020.

Ce document, dont vous trouverez une version dématérialisée et actualisée sur le site Internet de l'AMF, vous accompagnera, nous l'espérons, tout au long de votre engagement en vous apportant informations et conseils.

Fondée il y a plus d'un siècle, reconnue d'utilité publique en 1933, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité réunit plus de 34 000 adhérents et est présente sur l'ensemble du territoire national grâce aux 103 associations départementales de maires. L'AMF assure, ainsi, une représentation pluraliste des communes et intercommunalités de toutes tailles.

Forte de votre soutien, l'AMF continuera durant ce nouveau mandat de vous représenter auprès des pouvoirs publics nationaux mais aussi de vous informer et de vous conseiller, vous assistant, au quotidien, dans l'exercice de vos missions.

Les responsabilités qui nous sont confiées par nos concitoyens sont incontestablement celles qui apportent les plus grandes satisfactions mais aussi celles qui se caractérisent par les plus grandes exigences.

Plus que jamais, et fort de l'appui de chacune et chacun d'entre vous, nous voulons construire, avec l'État, les régions et les départements, un partenariat qui nous permettra de consolider la République fraternelle, inclusive et décentralisée capable de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Ce vaste chantier nécessitera l'engagement de tous au profit d'une France plus solidaire et prospère, capable d'une transition écologique réussie.

Comme elle l'a toujours fait, l'AMF se mobilisera pour relever ces défis, en étant à l'écoute de vos préoccupations et de vos besoins. Dans cet esprit, une offre de formation adaptée vous est proposée par l'AMF et les associations départementales de maires.

Dans cette attente, nous vous adressons nos vœux de réussite pour votre équipe et vos collaborateurs.

Fidèlement,



François BAROIN
Président



André LAIGNEL
1^{er} vice-président délégué



Philippe LAURENT
Secrétaire général



Michel VERGNIER
Trésorier général



Cécile GALLIEN
Vice-présidente



Agnès LE BRUN
Vice-présidente



François DELUGA
Vice-président



Gilles LEPROUST
Vice-président